

# Estimations de la population du Canada, premier trimestre de 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 14 juin 2018

---

## La population du Canada franchit le cap des 37 millions

Selon les estimations démographiques provisoires, la population du Canada était de 37 067 011 personnes au 1<sup>er</sup> avril 2018. La population du Canada est passée de 36 millions à plus de 37 millions de personnes en deux ans et deux mois. Cette durée est la plus courte jamais observée au pays pour une hausse de cette ampleur. Le taux d'accroissement démographique au Canada au premier trimestre s'est élevé à 0,3 %, et une hausse de 103 157 personnes a été enregistrée par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## L'accroissement démographique provient principalement de la migration internationale

Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 2018, l'accroissement migratoire international s'est établi à 88 120 personnes, un niveau jamais observé auparavant pour un premier trimestre. Plus précisément, le Canada a accueilli 79 951 immigrants, tandis que le nombre de résidents non permanents a augmenté de 22 283. La hausse du nombre de résidents non permanents est attribuable à une augmentation du nombre de détenteurs de permis de travail et du nombre de demandeurs d'asile.

L'accroissement naturel s'est quant à lui chiffré à 15 037 au cours du premier trimestre, soit la différence entre 93 944 naissances et 78 907 décès. L'accroissement naturel a atteint un creux historique selon les données provisoires, entre autres parce que le Canada n'avait jamais enregistré autant de décès en un seul trimestre. Aussi, les naissances sont généralement moins nombreuses au cours de cette période de l'année.

## La population croît partout sauf à Terre-Neuve-et-Labrador

La population a été en augmentation dans chaque province et chaque territoire au cours du premier trimestre, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador (-0,3 %). L'accroissement démographique a été supérieur à celui du pays en entier (+0,3 %) au Nunavut (+0,7 %), en Ontario et en Alberta (+0,4 % chacun). L'Alberta gagne à nouveau dans ses échanges migratoires avec les autres provinces et territoires depuis les trois derniers trimestres, suivant deux années de pertes continues. Plus précisément, l'Alberta a connu un solde migratoire interprovincial positif de 1 862 personnes au cours des trois premiers mois de l'année.



## Note aux lecteurs

Les estimations diffusées aujourd'hui sont fondées sur les comptes du Recensement de 2011, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2011 à la date de l'estimation.

Ces estimations ne sont pas à confondre avec les comptes du Recensement de la population de 2016, qui ont été diffusés le 8 février 2017.

## Prochaines diffusions

À partir de la prochaine diffusion, les estimations démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires seront fondées sur les comptes du Recensement de 2016, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées. Les estimations démographiques du deuxième trimestre de 2018 ainsi que les estimations démographiques annuelles (du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018) pour la population totale seront diffusées le 27 septembre. Exceptionnellement cette année, les estimations démographiques annuelles (du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018) pour la population selon l'âge et le sexe seront diffusées à une date ultérieure, soit le 13 décembre.

## Définitions

Pour le calcul des **taux**, le dénominateur est la population moyenne au cours de la période (soit la moyenne de la population entre le début et la fin de la période). Il s'agit ici de taux trimestriels. Afin d'alléger le texte, les termes **croissance**, **accroissement** et **taux d'accroissement** prennent le même sens, soit celui d'un **taux trimestriel d'accroissement démographique**.

L'**accroissement naturel** correspond à la différence entre le nombre de naissances et de décès.

L'**accroissement migratoire international** tient essentiellement compte de l'ensemble des mouvements entre le Canada et l'étranger menant à un changement de lieu habituel de résidence. Pour le calculer, il faut additionner les immigrants, les émigrants de retour et le solde des résidents non permanents, et soustraire les émigrants et le solde de l'émigration temporaire.

Un **immigrant** réfère à une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance. Les termes **immigrant**, **immigrant reçu** et **résident permanent** répondent à une seule et même définition.

Un **résident non permanent** est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité grâce à un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel ou réfugié) à l'intention de cette personne et des membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent le statut de réfugié dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter que Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada utilise le terme résident temporaire plutôt que résident non permanent. Le **solde des résidents non permanents** est calculé en retranchant du nombre de résidents non permanents estimé en fin de période celui estimé en début de période.

**Tableaux disponibles :** [17-10-0009-01](#), [17-10-0020-01](#), [17-10-0023-01](#), [17-10-0040-01](#), [17-10-0045-01](#) et [17-10-0059-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéro d'enquête **3601**.

La publication *Estimations démographiques trimestrielles*, vol. 32, n° 1 ([91-002-X](#)), est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).